



Appel à projets 2020

Fondation Line POMARET-DELALANDE

THÈSE DE SCIENCES SUR LES MALADIES RARES

• Conditions générales

La Fondation Line Pomaret-Delalande, sous égide de la Fondation pour la Recherche Médicale, soutient la recherche sur les maladies rares. Chaque année, elle finance un doctorant pour la réalisation de sa thèse de sciences.

Sont éligibles dans le cadre de cet appel à projets, toutes les maladies rares à l'exception des cancers rares. Le projet de thèse devra en priorité porter sur la physiopathologie et/ou sur le traitement d'une maladie rare.

Le financement accordé sera remis par la Fondation pour la Recherche Médicale sous la forme d'un Prix : le Prix Line Pomaret-Delalande 2020.

• Critères d'éligibilité

Les candidats doivent être titulaires d'un Master 2 recherche ou équivalent reconnu par l'Ecole Doctorale dont ils dépendent. Ils doivent s'inscrire pour l'année universitaire **2020-2021** (et au plus tard le **1^{er} janvier 2021**) en **1^{ère} année** de thèse de sciences dans une université française.

Les profils suivants sont éligibles : scientifique, interne en médecine ou en pharmacie, ancien interne en médecine ou pharmacie, médecin ou pharmacien, Chef de Clinique Assistant, Assistant Hospitalo-Universitaire, Praticien Hospitalier

Important : pour les candidats PH, AHU, CCA ou titulaires d'un poste hospitalier statutaire, une attestation de mise en disponibilité pour 3 ans devra être fournie.

L'équipe d'accueil doit obligatoirement être labellisée par un ou des organisme(s) public(s) français de recherche ou d'enseignement supérieur (Inserm, CNRS, Université...) comme suite à une évaluation le HCERES.

Une équipe d'accueil en France ne peut déposer qu'une seule demande et ce, quel que soit sa taille ou son éventuelle structuration en différents groupes ou thèmes de recherche.

Le travail de thèse doit être réalisé au moins en partie dans un laboratoire de recherche français

• Critères d'exclusion

Un candidat ayant fait une demande dans le cadre des appels à projets FRM 2020 « Poste de thèse pour internes et assistants » ou « Contrat doctoral » n'est pas éligible à cet appel à projets.

• Financement

Le financement est une aide individuelle et nominative pour la préparation d'une thèse de sciences.

Mis en place sous forme de contrat à durée déterminée (CDD) de 3 ans à temps plein, il est destiné à couvrir le coût du salaire du doctorant (salaire brut chargé, charges patronales et taxes afférentes).

Le montant de l'aide est de 102 600 € pour 3 ans. Si l'aide est accordée, un financement supplémentaire nominatif sera attribué en sus des frais de salaire : 3000 € afin de couvrir des frais de mission engagés au plus tard à la fin du CDD (participation à un/des congrès ou court séjour dans un autre laboratoire).

L'employeur sera l'organisme en charge de la gestion de ce type de contrat dans le laboratoire d'accueil (Université, Inserm, Cnrs, ...) sous réserve de son acceptation.

Le contrat de travail ne pourra débuter qu'à partir du 1^{er} novembre 2020 et au plus tard le 1^{er} janvier 2021, et ce, sous réserve de l'acceptation l'organisme gestionnaire.

- **Sélection des dossiers**

Une présélection est effectuée sur dossiers. Le(la) Lauréat(e) sera ensuite sélectionné(e) à l'issue d'une audition des candidats présélectionnés. La présence physique des candidats à l'audition est requise.

Début de saisie des dossiers	mars 2020
Fin de saisie des dossiers	avril 2020
Présélection sur dossiers	septembre 2020
Audition des candidats et sélection	octobre 2020

☞ Contacts :

Chantal ADRIEN : chantal.adrien@frm.org (Tel : 01 44 39 75 73)